

Centre de traitement de déchets d'activités de soins à risques infectieux par incinération dans les régions Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées

Nom du centre	Commune	Capacité autorisé d'incinération de DASRI
EVOLIA	Nîmes (30)	11 000 t/an dans la limite de 10 % de la quantité de déchets non dangereux incinérés
CYDEL	Calce (66)	17 000 t/an dans la limite de 10 % de la quantité de déchets non dangereux incinérés
STEMI	Toulouse (31)	6 000 t /an dans la limite de 10 % de la quantité de déchets non dangereux incinérés
NOVERGIE SUD OUEST	Montauban (82)	3 500 t/an dans la limite de 10 % de la quantité de déchets non dangereux incinérés